Le gouvernement belge ne tirait qu'utiliser l'exemple de la France, de l'Allemagne et de la Hollande.

Pour esquiver la question, le ministre du travail a répondu : « Le gouvernement n'a pas à répondre de ses intentions ! »

***

M. Buyl, d'Ostende, vient de poser au ministre des finances la question suivante :

Le Gouvernement a récemment contracté en Angleterre, à des conditions extrêmement onéreuses, un emprunt de 300 millions de fr. sur lesquels les banquiers anglais n'ont versé que 225 millions, alors que l'intérêt est payable sur la totalité des 300 millions.

Ayant accepté les conditions draconiennes des banquiers de Londres, le ministre des finances leur a fait, en outre, un véritable cadeau de plus d'un million de francs. Voici comment :

L'intérêt de 3 p. c. l'an sur le chiffre nominal de 300 millions prend cours à partir du 5 février 1914, alors que les versements par les prêteurs n'ont été faits qu'aux dates suivantes :

51 millions de francs le 16 février ; 60 millions le 10 mars ; 9 millions le 4 avril ; 105 millions le 9 avril. Il en résulte donc que le ministre des finances, pour les deux mois qui se sont écoulés entre le 5 février et le 9 avril, a payé 3 p. c. d'intérêts sur une somme de 300 millions, soit 1.500.000 francs, alors qu'il n'aurait dû payer que 493.000 francs.

Je me permets de demander au ministre des finances, dit M. Buyl, comment, alors que l'Etat se débat dans une situation financière des plus difficiles, il a pu faire à des banquiers étrangers une largesse aussi considérable ?

***

Une feuille cléricale de Bruges signale avec indignation qu'une compagnie du 4e de ligne n'a pas fait « halte et front » et rendu les honneurs au Saint-Sacrement.

Or celui-ci n'étant pas escorté processionnellement, il n'avait pas droit aux honneurs militaires. Ce qui n'empêche pas l'organe épiscopale de s'écrier avec indignation :

« Notre protestation ne s'adresse pas à un homme en particulier, mais à tout un système. Il y a une véritable dérision à prétendre que nos croyances ne seront reconnues qu'une fois l'an, à l'abri du protocole soigneusement établi. Il y a un véritable scandale à les voir traitées dédaigneusement en toute autre occasion.

» Et en cette occasion-ci, nous sommes les véritables défenseurs de la liberté de conscience. Comment, voilà des officiers, des sous-officiers, des soldats, tous chrétiens, qui, individuellement, s'agenouilleraient avec piété au passage du Très-Saint-Sacrement ; et par le fait d'un règlement équivoque appliqué par un chef hostile à notre foi, ils doivent tous passer sans broncher, sans même pouvoir exprimer l'indignation qui leur monte au visage devant l'attitude qu'on leur impose ! »

Tous s'agenouilleraient ! La feuille en question s'avance beaucoup. La plupart des soldats casernés dans les Flandres sont Wallons et la Wallonie est avant tout anticléricale. Et l'on pourrait ajouter que l'on attente à la liberté de conscience des soldats libres-penseurs en les obligeant à participer aux cérémonies du culte. L'armée, en dehors de sa mission patriotique, doit rester strictement neutre.

***

L'initiative par laquelle viennent de s'illustrer des édiles brugeois est à peine croyable, dit le « Soir ». Il est question de supprimer, sur les plaques indicatrices des rues, les noms français pour ne laisser subsister que les noms flamands.

Voilà donc une ville flamande qui, pendant des siècles, subit l'influence française, où des princes français eurent leur cours, une ville que de nombreux écrivains ont chantée en français, une ville dont la bourgeoisie est bilingue, et l'on veut supprimer les noms français des rues existantes !

Le Conseil communal à l'unanimité, moins une voix, a pris en considération cette proposition invraisemblable et dans quelques jours il est possible qu'elle soit votée !

Que n'existe-t-il, à côté de la Commission des monuments historiques, une Commission de bon sens national devant laquelle les Brugeois iraient en appel d'une décision aussi stupide !

***

La corruption des grands centres n'a pas encore atteint nos douces provinces. Là-bas sous les arbres vers d'Ecaussines, il y a encore des jeunes filles qui ne font pas de politique, qui ne portent pas la culotte, qui ne dansent pas le Tango et qui ne rêvent pas d'exterminer le dernier des hommes à coups de browning. C'est à peine si elles se permettent ce jeu innocent, et d'ailleurs autorisé par la loi, qui s'appelle la chasse au célibataire. Par exemple, c'est une chasse bien organisée ! Elle a lieu tous les ans, le lundi de la Pentecôte.

La manière dont les jeunes filles d'Ecaussine s'y prennent prouve qu'elle se sont livrées à de longues études touchant les mœurs et les goûts de cet intéressant et inoffensif bipède.

Le célibataire est, comme chacun sait, gourmand, douillet et sentimental. Aussi, ont-elles soin de dresser, le jour de l'expédition, une imposante rangée de tables sur le marché de la localité, et l'on y sert des gaufres sucrées et de l'excellent café.

Le soir, quand la fête allume ses flambeaux, sonne l'heure de l'hallali suprême. Le ciel se remplit d'étoiles et, dans son grand livre, l'Amour inscrit cent noms et cent serments nouveaux.

Si vous voulez vous marier, il faut aller à Escaussines-Lalaing, le lundi de la Pentecôte.

Si vous ne voulez pas vous marier, méfiez-vous. Car plus d'un a été pris sans se croire si exposé.

IVAN BRUGGE.

Chronique Electorale

La tyrannie cléricale

Lorsque les cléricaux parlent de liberté de conscience, de la liberté des pères de famille de la liberté de l'enseignement, de la liberté du travail, de toutes les libertés, ils n'en imposent qu'aux imbéciles ; ils n'ont connu et ne veulent toujours qu'une liberté, celle du plus fort.

Liberté pour le capital d'exploiter le travail, liberté pour les gros capitalistes de dévorer les plus faibles, liberté pour le riche de laisser mourir le pauvre de faim, liberté pour l'Eglise d'enseigner l'abominable morale des jésuites dont un des préceptes est notamment d'employer tous les moyens, les mauvais comme les bons, pour arriver à leurs fins. Un autre précepte est celui de Basile : « Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose ».

C'est cette belle morale qu'ils pratiquent surtout en cette période électorale.

Des libéraux dans le genre de M. Groussau, ça fait une guerre atroce à l'abbé Lemire. Que d'infamies, que d'abominations n'ont-ils pas commises pour faire saigner le cœur et torturer affreusement ce pauvre curé auquel les grands richards réactionnaires et l'évêque Charron voulaient arracher le mandat de député ?

Et ces tyrans ont l'audace de s'affirmer des libéraux ! Ils ont toutes les effronteries et tous les cynismes !

L'éducation cléricale a fait d'eux des imposteurs et des gens sans scrupules ; la fin justifie les moyens.

Ah ! ils nous la bâillent belle, ces bons apôtres, quand ils dénoncent « l'injustice fiscale » et la tyrannie étatiste et collectiviste.

Nous avons sous les yeux un carnet intitulé : « Annuaire Professionnel » des Anciens Elèves de l'enseignement secondaire libre habitant la région du Nord (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Ardennes, Marne, Oise) pour l'année 1912. Or, ce carnet, qui contient les noms et les adresses de nombreux industriels et commerçants, nous révèle une organisation secrète tendant à l'embrigadement des ouvriers dont l'embauchage est fait par une association cléricale de placement, rue Saint-Pierre, à Lille.

D'autre part, il faut naturellement que ces ouvriers, pour trouver de l'emploi dans les établissements cléricaux ainsi organisés, abandonnent toute liberté de conscience et tout droit de revendication.

C'est quelque chose de plus habile que la Notre-Dame de l'Usine de trop célèbre mémoire.

Oui, parlons-en des principes de libéralisme de nos cléricaux qui ne connaissent que la domination de l'Eglise sur l'Etat, qui protestent contre les monopoles de l'Etat mais qui veulent pour les monopoles capitalistes et les biens de main-morte de la Congrégation la liberté de tout accaparer la fortune nationale.

Le capitalisme, c'est le monopole, c'est-à-dire la suppression de la propriété individuelle et de la liberté individuelle, c'est la grande usine ou le grand magasin-caserne.

Les cléricaux sont pour les bagnes industriels, les Notre-Dame de l'Usine, les casernes et les couvents. Nous sommes pour l'égalité, la liberté et la solidarité. A bas la calotte !

H. GHESQUIERE.

Adversaires dangereux

Il faut lire la « Dépêche », le doctoral journal réactionnaire de la rue Nationale, pour juger de la rage dont sont atteints les cléricafards.

M Langlais ne compte plus sur les radicaux : il désespère visiblement de les entraîner dans sa galère. Mais subitement il est pris d'une maladie terrible, de la prussophobie.

Son journal, depuis hier surtout, est émaillé de nouvelles inquiétantes, mais aussi fausses que pessimistes.

On veut expulser les Français de l'Alsace-Lorraine et le Ministre de la Guerre allemand, répondant aux socialistes, aurait prononcé un discours menaçant pour la sécurité de la France.

Ce journal des descendants des émigrés de Coblentz se livre donc, sans réserves, à des attaques germanophobes dignes des organes nationalistes de bas étage.

Nos cléricaux antiprussiens ne valent guère mieux que les cléricaux antifrançais d'outre-Vosges.

Ils se valent car ils sont, les uns et les autres, dangereux pour la paix.

Dans l'organe de M. Langlais on va plus loin. Donnant un compte-rendu corsé d'une réunion de Karl Delesalle, au hameau de Berkem, la « Dépêche » prête à un avocaillon, Me Adam, une accusation odieuse. C'est ainsi que ce défenseur grossier de M. Karl Delesalle accuse Jaurès d'avoir, l'an dernier, au Tivoli-Vaux-Hall, à Paris, déclaré que si jamais la guerre éclatait entre la France et l'Allemagne, les soldats français tireraient sur leurs officiers.

Cette atroce calomnie suffit pour montrer jusqu'à quelles ignominies sont descendus nos adversaires cléricaux.

Mais ces infamies leur resteront pour compte, car ils seront battus à plate couture et ils auront ainsi tout perdu y compris l'honneur.

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.

La lutte du second tour de scrutin n'aura pas été sans péril pour les vrais républicains, mais ils auront triomphé tout de même pour la gloire de la République.

A bas la réaction !

2e CIRCONSCRIPTION DE LILLE

Réunion électorale d'Henri Ghesquière

Après ses deux grandes réunions électorales du Faubourg du Sud et de Wazemmes où près d'un millier d'électeurs ont acclamé la candidature du citoyen H. Ghesquière, le vaillant candidat d'entente républicaine et socialiste s'est rendu avec le docteur Verhaeghe et les citoyens Picavez, Coussement, Gilbert, Bonnier ainsi que les membres du comité socialiste de Wazemmes, à la salle du Cinéma Duthoit, rue Racine, où le groupe des Pupilles socialistes de Wazemmes donnait un magnifique concert qui avait attiré deux mille personnes.

Le député socialiste sortant fut l'objet, en entrant dans la salle de l'accueil le plus sympathique et le plus chaleureux.

Un bureau fut aussitôt constitué sous la présidence du citoyen Verhaeghe qui ouvrit la séance après avoir fait une allocution très vivement applaudie.

H. Ghesquière en un vibrant discours d'un quart d'heure indiqua, après avoir rapidement retracé son action dans les assemblées électives où il a siégé et où il siège encore, notamment au Conseil général depuis 1895, le véritable caractère de sa candidature.

Il a flétri d'importance les procédés ignobles d'adversaires aux abois.

Les électeurs radicaux et socialistes, s'écrie-t-il, sauront, dimanche 10 mai, faire justice de la réaction cléricale et orléaniste en faisant triompher les candidats de l'entente républicaine et socialiste.

L'orateur, fréquemment applaudi, fut l'objet d'une chaleureuse ovation.

Pendant ce temps, devant trois cents cléricaux notoires et des ouvriers qui sont obligés d'obéir à leurs patrons pour conserver leur travail, M. Plichon député libératre de Bailleul, faisait un discours au Nouveau-Lille pour Dambrine dans lequel il éreintait les radicaux et les socialistes. Mais le turco aura une ample veste.

Discipline Républicaine

UN VIGOUREUX APPEL DU CANDIDAT RADICAL MOURMANT

Une très belle réunion a eu lieu hier à 8 heures, salle Sainte-Anne, rue Léon Gambetta. Cette réunion était présidée par M. Mourmant, ancien conseiller municipal de Lille, candidat au premier tour du Parti Radical-Socialiste.

Les orateurs inscrits étaient le docteur Verhaeghe, Henri Ghesquière et Saint-Venant.

Tous trois exposèrent la situation qui se présente dans la 2e circonscription.

Auparavant M. Mourmant à qui avait été donnée la parole avait fait un vibrant appel à la discipline républicaine.

A l'issue de cette réunion, l'ordre du jour suivant fut voté spontanément et unanimement par les assistants :

« Les citoyens, réunis salle Sainte-Anne, rue Léon Gambetta, au nombre de 300, sous la présidence du citoyen Mourmant (candidat du Parti Radical-Socialiste lors du premier tour du scrutin), après sa déclaration faisant un chaleureux appel à la discipline, invitant tous les radicaux de la deuxième circonscription à porter leurs suffrages le dimanche 10 mai sur le nom du citoyen Ghesquière, candidat de concentration républicaine et socialiste ;

» Ayant entendu ensuite les citoyens Verhaeghe Saint-Venant, conseiller général et Henri Ghesquière, député sortant ;

» Prennent l'engagement de faire triompher la candidature du P. S. en la personne du citoyen Ghesquière, seule candidature de gauche, socialiste et républicaine laïque, contre celle qui représente le passé, c'est-à-dire celle de la réaction cléricale.

» Se séparent au cri de : Vive la République démocratique et sociale ! »

3me CIRCONSCRIPTION DE LILLE

Hier à La Madeleine, Debierre a dit : Il faut voter pour Delory

UNE AFFLUENCE ENORME D'ELECTEURS A ACCLAMÉ LE CANDIDAT DE LA DISCIPLINE REPUBLICAINE

La salle de « La Ville de Turin » à La Madeleine, était hier soir trop petite pour contenir l'affluence énorme d'électeurs socialistes et radicaux qui y étaient venus, pour entendre des paroles d'union républicaine.

Lorsque la salle fut bondée, les derniers arrivants durent prendre place dans la cour et se contenter d'entendre, par les fenêtres ouvertes, ce qui se disait dans la salle.

Delory prit le premier la parole.

Avec d'abondants détails, il exposa à nouveau le programme socialiste qui se rapproche le plus du programme radical. Il démontra que ce que les véritables radicaux voulaient comme réformes, les socialistes le voulaient également et il termina en invitant tous les républicains à faire bloc contre les représentants de la réaction cléricale et capitaliste.

Des applaudissements sans nombre saluèrent la péroraison de Delory.

Ils redoublèrent lorsqu'après lui, le citoyen Debierre monta à la tribune.

Au nom de la Fédération radicale et radicale-socialiste du Nord, dont il est le Président, le citoyen Debierre fit cette énergique déclaration :

« La situation est bien simple. Deux candidats sont en présence. L'un s'affuble d'un masque républicain. C'est M. Karl Delesalle. Il est soutenu par toutes les réactions coalisées. L'autre est le représentant autorisé de la démocratie. C'est le citoyen Delory qui depuis qu'il représente la 3e circonscription de Lille, a toujours travaillé pour la république, à la satisfaction des radicaux sincères comme des socialistes.

Les radicaux, tous les radicaux, doivent voter pour lui dimanche. Ceux qui voteraient pour M. Delesalle s'excluraient eux-mêmes du Parti, car ils voteraient pour le candidat de toutes les réactions. Il faut que tous les républicains votent en bloc pour Delory, le candidat de la république démocratique et sociale. »

Le discours du citoyen Debierre fut littéralement haché par les applaudissements unanimes de l'auditoire.

Le citoyen Lebas, maire de Roubaix, prit ensuite la parole. Il fit justice des calomnies répandues à profusion sur Delory par les réactionnaires. Il montra que le devoir des radicaux était de voter pour le candidat qui défendrait leur programme. Et demain, dit-il, en terminant, radicaux et socialistes fêteront ensemble la victoire de leur représentant, le citoyen Delory.

Avant qu'il soit procédé à la mise au vote de l'ordre du jour, le citoyen Philippe, de La Madeleine, tint à monter à la tribune, pour dissiper l'équivoque créé par les réactionnaires. « Seux-ci, dit-il, font croire dans leurs réunions privées que les radicaux sont décidés à voter pour leur candidat M. Delesalle. Et ils exhibent deux soi-disant radicaux, MM. Fol et Deruyck. Malheureusement pour eux, leur manœuvre est déjouée, car tout le monde sait à La Madeleine que ces deux personnes ne peuvent représenter le cercle radical de la Madeleine, attendu que tous deux en ont été exclus depuis longtemps. »

C'est au milieu du plus grand enthousiasme que fut ensuite voté cet ordre du jour :

« Les électeurs, réunis le samedi 9 mai, salle Lalloyaux, rue de Lille;

« Après avoir entendu les citoyens Debierre, sénateur du Nord; Delory député sortant; Lebas, maire de Roubaix et le camarade Philippe, préconisant la discipline républicaine au second tour : le bloc démocratique contre toutes les forces coalisées, s'engagent à voter et à faire voter, au scrutin du 10 mai, pour assurer la réélection du citoyen Delory;

« Se séparent aux cris de : Vive la République démocratique et sociale ».

2e CIRCONSCRIPTION DE DOUAI

La Conférence d'Orchies

La campagne électorale, si active, si ardente, dans la 2e circonscription de Douai, s'est terminée hier soir par une superbe conférence à Orchies. La réunion avait lieu à la Mairie et la salle était trop petite pour contenir la foule qui, bien avant l'heure fixée, se pressait aux abords de l'Hôtel de Ville.

L'assistance acclama le docteur Leclercq comme président ; il présenta dans les meilleurs termes les deux conférenciers bien connus dans la circonscription. Le docteur Desmons, après avoir rappelé la mémoire de ses regrettés compagnons de lutte, le docteur Sturne, Herbo, qui ont laissé à Orchies un ineffaçable souvenir, montre, par des exemples choisis dans l'histoire de nos quarante années de République, les raisons qui imposent la politique du Bloc de toutes les forces de gauche.

C'est elle qui toujours a sauvé la République dans les périodes critiques, c'est elle qui assurera cette fois encore son triomphe, c'est elle qui sera nécessaire, dès la réunion des Chambres, pour permettre enfin la réalisation des réformes depuis si longtemps promises à la démocratie.

Le citoyen Boube, après un coup d'œil rapide jeté sur la situation électorale du 2e tour de scrutin, a abordé la question de la réforme fiscale étroitement liée à la question militaire.

Boube a traité ces sujets avec sa fougue habituelle, avec une éloquence entraînante, avec une précision de logique et une documentation admirable. Son discours a été haché d'applaudissements, a soulevé l'enthousiasme de la salle qui a fait au brillant orateur une ovation sincère et vibrante.

Le docteur Leclercq donna lecture de cet ordre du jour :

« Trois cents électeurs réunis à l'Hôtel « de Ville après avoir entendu les discours « des citoyens Desmons et Boube, renou- « vellent leur confiance au citoyen Guis- « lain, candidat de la discipline républicai- « ne et s'engagent à faire triompher sur « son nom, contre la réaction, la Républi- « que démocratique et sociale ».

Que M. le baron des Retours repose en paix !

Union nul aux républicains de l'arrondissement d'Arras

Il est d'usage, à la veille des grandes batailles décisives, de lire aux soldats une suprême proclamation. Dans l'arrondissement d'Arras, point n'est besoin de phrases pour exposer la situation et exprimer la nécessité de vaincre ; quatre mots suffisent : A bas la réaction !

La situation est, en effet, d'une netteté admirable et telle que l'hésitation n'est même pas permise aux citoyens véritablement épris de progrès, véritablement soucieux des destinées de la République.

Dans cette circonscription — si l'on néglige les humoristes — il y a, d'une part, un candidat clérical présenté par l'aristocratie réactionnaire, agréé par l'évêque, soutenu par la « Croix », patroné par les curés et les deux messieurs qui, avec un semblable bagage, ont la double audace de se qualifier de républicain et d'indépendant, c'est M. Jean Paris dans la première circonscription, c'est M. Taillandier fils dans la seconde.

D'autre part, il y a dans chacune un candidat de gauche, candidat choisi par le suffrage universel, désigné par le peuple lui-même au scrutin du 26 avril dernier, agréé par les organisations républicaines et socialistes de l'arrondissement.

C'est, dans la première circonscription, le jeune et actif député sortant, élu il y a quatre ans, grâce après le désistement du citoyen David, dont nul n'oserait contester les sentiments si profondément républicains : c'est notre ami Raoul BRIQUET qui bénéficiera demain du loyal désistement de M. Sevin, républicain convaincu, lui aussi. Ces deux désistements de républicains en faveur du socialiste sont la preuve qu'à l'encontre des affirmations calomnieuses de la « Croix », qui dénature indignement la doctrine de notre parti, Raoul Briquet n'est pas un révolutionnaire.

Dans la seconde circonscription, le candidat républicain est M. Emile LOTH. Le fait qu'il fut élu il y a quatre ans, grâce aux voix de Guérin-Catelain, qu'il le sera demain grâce à celles de Barthélemy, est le gage le plus sûr de son républicanisme, la preuve la plus évidente de ses sentiments anticléricaux.

Aucun républicain n'a le droit d'hésiter : il faut voter pour Emile Loth contre M. Taillandier fils, et si certains de nos amis étaient tentés de s'arrêter à des considérations d'ordre personnel ou régionnal, ils doivent demain matin relire les termes du désistement de Georges Barthélémy, de cette lettre admirable qui n'est pas seulement un acte de loyauté politique, mais encore un acte de grandeur morale :

« **J'adjure, dit-il, tous mes camarades ; je les supplie, dans l'intérêt supérieur de la démocratie, de faire leur devoir en portant les suffrages qu'ils m'ont accordés le 26 avril dernier sur le nom du citoyen Loth, seul candidat du bloc de gauche.** »

En avant donc, sans hésitation, sans abstention, contre la réaction honteuse ! Contre M. Paris et M. Taillandier fils ! En avant pour Raoul BRIQUET et Emile LOTH ! Tous aux urnes : républicains, socialistes, démocrates ou modérés ! Que pas une voix républicaine ne manque aux candidats désignés du Bloc de gauche !

Dans la Région

A Roubaix

La grève du gaz

L'ENTENTE NE SE FAIT PAS

Hier samedi, mais cette fois à Paris, les pourparlers se sont continués entre les administrateurs de la Société Roubaisienne d'Eclairage et son personnel, représenté par le citoyen Emile Montoux, secrétaire de la Fédération Nationale de l'Eclairage.

A sept heures et demie du soir, la direction de l'usine à gaz de Roubaix a reçu avis que l'entente n'avait pu se faire, les ouvriers exigeant un salaire de cinq francs en deux étapes d'ici quelques mois et le Conseil d'Administration de la Société Roubaisienne d'Eclairage n'offrant que des augmentations successives jugées insuffisantes par les ouvriers.

LA DISTRIBUTION DU GAZ

Il y aura du gaz aujourd'hui dimanche, de onze heures du matin à deux heures de l'après midi et de sept heures du soir à lundi matin.

A Dunkerque

L'affaire d'espionnage du Fort des Dunes

L'ENQUÊTE MILITAIRE ABOUTIT A UNE SECONDE ARRESTATION

L'émoi causé par la tentative d'espionnage du Fort des Dunes semble se calmer. Cependant une piste nouvelle semble être suivie par l'autorité militaire.

En effet, le soldat Georges Carton, celui qui semble payer si cher une négligence de service, aurait hier été déplacé de sa cellule et conduit à sa batterie.

Il y aurait eu, par contre, une seconde arrestation. Un jeune canonnier nommé D..., de la troisième batterie, aurait été également emprisonné dans le plus grand mystère.

L'enquête militaire a-t-elle fait un pas en avant ? Nous ne pouvons pour aujourd'hui que nous borner à enregistrer ces deux faits.

A LENS

Une mort suspecte

On retire du canal un noyé qui porte des traces de violences. — Accident ou agression ?

Hier, vers 6 heures du matin, un marinier, M. Theurier Hippolyte, dont le bateau est en stationnement à 100 mètres en aval du pont du chemin de fer, aperçut un corps qui flottait entre deux eaux. Aidé d'un de ses collègues, il amena le corps sur la berge et prévint la police, qui vint faire les constatations d'usage.

Dans les poches du noyé on trouva une somme de 5 fr. 80 et une carte d'électeur au nom de Maurice Mahieu, 24 ans, garçon boulanger, demeurant à Lens, rue du Chapitre, 32.

En examinant le cadavre on constata qu'il portait à la figure des traces de coups, et M. le commissaire fit transporter le cadavre à la morgue, en priant M. le docteur Wagon de procéder à un examen médical qui corrobora les premières constatations. Le praticien releva en effet, à l'œil principalement, des ecchymoses dénotant un traumatisme antérieur à la mort.

Une enquête s'imposait. M. Bourgeois y procéda aussitôt.

L'ENQUÊTE

Dans le but d'identifier le cadavre, il se mit en sa présence M. Mahieu père, qui demeure rue du Chapitre, 32, et qui reconnut immédiatement son fils.

Il déclara qu'il avait quitté celui-ci le samedi 2 mai, vers 9 heures du soir, dans un estaminet de la rue de Douai. Maurice Mahieu, qui était un peu ému, devait s'en aller à son travail, à la Boulangerie coopérative d'Avion, en suivant le canal.

A partir de ce moment, son père ne l'a plus revu et ses recherches pour le retrouver demeurèrent sans résultat. Le malheureux, en effet, avait rouvé la mort peu de temps après.

Dans quelles conditions Mahieu est-il tombé à l'eau ? A-t-il été victime d'une agression puis jeté dans le canal ? A-t-il, plus simplement, fait une chute suivie d'un plongeon mortel ? La seconde hypothèse est plus vraisemblable, car l'argent dont il était encore porteur quand on l'a retiré de l'eau semble indiqué que le pauvre garçon n'a pas eu affaire à des voleurs.

En second lieu, l'enquête a établi qu'après avoir quitté son père, le jeune homme se rendit dans divers estaminets où il continua à boire, si bien qu'en arrivant, vers 11 heures, dans un débit de la rue Carnot, il était dans un état d'ivresse fort prononcé. A tel point qu'un consommateur lui fit remarquer qu'il ne serait pas prudent pour lui de s'en aller à Avion le long du canal, dans l'état où il se trouvait.

Il est donc très probable que, par suite de son manque d'équilibre, Mahieu sera tombé et se sera fait à la figure les coups que l'on sait. Etourdi, il aura ensuite roulé dans le canal, dont il suivait la berge pour se rendre à son travail.

Quoiqu'il en soit, M. Bourgeois a informé le parquet, qui donnera à cette affaire les suites qu'elle comporte.

A Corbehem

LE MYSTERE DE LA SCARPE

L'HYPOTHESE D'UN CRIME SE CONFIRME. — LA BRIGADE MOBILE CHERCHE A ETABLIR L'IDENTITÉ DU MYSTERIEUX NOYÉ

Le « Réveil du Nord » a relaté hier dans quelles circonstances on avait découvert à l'écluse de Corbehem, le cadavre complètement dévêtu d'un inconnu.

L'autopsie fut pratiquée par le docteur Béhague, après que le fossoyeur Stienne, avec de l'eau vinaigrée, eut débarrassé le cadavre de l'épaisse couche de vase qui le recouvrait.

Cette opération a donné des résultats précieux pour l'instruction.

Elle a révélé que la victime avait été assommée, à l'aide d'un intrument contondant, d'où la grave blessure du front, qui, bien que n'ayant pas déterminé une fracture du crâne, provoqua une commotion cérébrale sapable, à la rigueur, de déterminer la mort.

Ensuite — ou peut-être même avant ce coup terrible — l'inconnu fut étranglé. Ce n'est qu'après que le malheureux fut jeté dans la rivière et il n'est pas impossible que la victime eût encore une lueur de vie lorsqu'on la précipita dans la Scarpe.

LA VICTIME

Les autres blessures et la fracture de la jambe ne sont que secondaires devant ces constatations.

Au moment de la mort qui paraît remonter à huit jours, au maximum, la victime avait dans l'estomac une soupe maigre absorbée depuis un certain temps déjà.

Ajoutons que ce qui rend surtout vraisemblable l'hypothèse du crime, c'est l'état des poumons congestionnés par une forte pression sous la cage thoracique. Il est fort probable que le criminel a dû achever sa victime en la comprimant sous ses genoux, et peut-être aussi après avoir tenté de l'étrangler avec un morceau de chemise que le corps portait autour du cou. Le morceau de chemise n'a malheureusement pas été repêché.

Il est avéré que toutes les blessures ont été faites avant l'immersion. Ce n'est que pour se débarrasser plus facilement du cadavre qu'on le jeta à l'eau.

OU FUT COMMIS LE CRIME ?

Où le malheureux fut-il tué ? On ne sait toujours pas. Et à ce propos, toutes les hypothèses sont possibles, surtout étant donné qu'on ne connait pas son identité. A-t-il été attaqué sur un chemin, dans une maison, près de la Scarpe ou très loin de la rivière ? Son cadavre a-t-il été transporté à bras, en voiture ou sur une auto ? Y a-t-il un ou plusieurs assassins dans l'affaire ? Quel est le mobile du crime ? Mystère !

Aussi comprend-on combien sera pénible la tâche de la police qui, tout d'abord, va chercher à identifier la victime en présentant sa photographie à toutes les personnes susceptibles de pouvoir l'aider dans ses recherches.

M. Lisparlette, commissaire de police attaché à la brigade mobile de Lille, s'est rendu à Corbehem, jeudi après-midi, accompagné de l'inspecteur Marouzé, qui a pris des photographies de la victime.

Demain commenceront les recherches en amont de la Scarpe, au départ de Corbehem et les populations avoisinant la Scarpe les faciliteront en signalant la disparition qui aurait pu se produire depuis une dizaine de jours dans le pays.

Dernière Heure

Un assassin de 17 ans aux Assises

IL EST CONDAMNÉ AUX TRAVAUX FORCES A PERPETUITE

Paris, 9 mai. — Un jeune homme de 17 ans, Ernest Aubin, garçon boucher, originaire de Châteauneuf (Eure-et-Loir), comparait aujourd'hui devant la Cour d'assises de la Seine; il est accusé d'avoir tentré d'assassiner, pour le voler, son ancien patron, M. Guinard, boucher à Orly-la-Ville.

Après avoir pénétré par escalade le 27 janvier, à sept heures du soir, dans le pavillon occupé par M. Guinard, Aubin se cacha une partie de la nuit dans l'arrière-boutique. A six heures du matin, dès que parut son ancien patron qui tenait de la main gauche un tiroir-caisse, de la droite une lampe à essence, il le frappa violemment à l'aide d'un large couteau de boucher. M. Guinard bien qu'très grièvement blessé à la tête ; t appeler au secours ; ses cris mirent en fuite son agresseur qui vingt-quatre heures plus tard fut arrêté, à Vincennes, dans une cave où il s'était réfugié.

A l'audience, Aubin, qui a commis des vols chez tous ses précédents patrons, avoue son forfait et reconnait avoir voulu tuer M. Guinard pour le voler.

Petit, imberbe, il tient la tête obstinément penchée et dit ne pas s'être rendu compte de la gravité de son acte.

Paris, 9 mai. — La Cour d'assises de la Seine a condamné aux travaux forcés à perpétuité Ernest Aubin, garçon boucher qui tenta d'assassiner, pour le voler, son ancien patron, M. Guinard, boucher à Orly-la-Ville.

Les voleurs de tableaux

UNE CONFRONTATION DES INCULPÉS A LA FRONTIERE BELGE

Paris, 9 mai. — Au début du mois de février dernier on arrêtait à Paris les nommés Raymann, Charles Nicolas et Louise Reynier.

Raymann avait été arrêté le premier au moment où il se préparait à emporter à Bruxelles une caisse contenant 24 grands tableaux dont 16 provenaient de cambriolages commis à Bruxelles chez M. Vanden Peereboom et vendus à Raymann par Louis Reynier.

On arrêtait en même temps à Bruxelles Godot, Divoort et Arthur Talbot.

Afin de définir les rôles de chacun de ces individus dans les cambriolages effectués par cette bande, tant en France qu'en Belgique, lundi, M. Pressard, substitut, et M. Richard, juge d'instruction, iront à Jeumont-Erquelines où, sous une tente sur la frontière, ils procéderont, en présence des juges de Bruxelles, Charleroi et Avesnes, à la confrontation des six inculpés.

LA CATASTROPHE DE SICILE

DANS LA ZONE ÉPROUVÉE. — L'ORGANISATION DES SECOURS

Rome, 9 mai. — Les nouvelles de Catane annoncent que le Préfet a visité la zone éprouvée. Il a constaté que Lenira a été complètement détruit.

Trente cadavres ont déjà été extraits des décombres ; il en reste au moins 100. Il y a 120 blessés dont 22 gravement.

On a retiré une vingtaine de morts dans les communes de Mortara, de Bongiaris, Safrena ainsi qu'une cinquantaine de blessés.

Les secousses ont été très fortes. Les dégâts sont énormes sur les routes, les voies ferrées et les communes agricoles.

Les secours sont bien ordonnés ; les soldats et carabiniers extraient les morts et blessés des décombres sous la direction d'officiers du génie

Des camions et des automobiles apportent aux sinistrés des médicaments, des vêtements, des tentes et des vivres.

Plusieurs cuisines économiques fonctionnent.

Les victimes sont surtout des femmes et des enfants.

L'Etna donnait des signes d'activité nouvelle depuis une quinzaine de jours.

Le Pape a fait télégraphier à l'évêque de Catane et au clergé, ses condoléances.

Le président du conseil a déclaré à la Chambre que dix bourgades ont surtout souffert et deux sont complètement détruites.

Le Préfet a mis à la disposition des autorités des villes sinistrées des premiers secours.

Tout ce qu'on pourra faire, a affirmé M. Lalandra, pour adoucir un si grand malheur, sera fait avec la plus grande diligence et avec la plus grande sollicitude.

Drame sanglant au revolver à Bordeaux

Bordeaux, 9 mai. — Mme Puyo, débitante rue Saint-Vincent de Paul, réclamait ce soir à un de ses pensionnaires, Lafond, ajusteur mécanicien, 27 ans, le règlement de sa note s'élevant à 120 francs environ.

Une violente discussion s'en suivit au cours de laquelle le beau-frère de la débitante, M. Paul Puyo, 38 ans et sa femme crurent devoir intervenir.

Lafond, furieux tira de sa poche un revolver et en déchargea un premier coup sur Paul Puyo qui fut tué net, puis tira sur sa femme qui fut atteinte mortellement et enfin une dernière balle sur la débitante qui ne fut blessée que peu grièvement.

Le mrurtrier prit alors la fuite et alla se constituer prisonnier au commissariat de police le plus proche.

Les affaires douteu

A LA BANQUE MINIERE. — TROIS ARRESTATIONS

Paris, 9 mai. — Sur mandat de M. Guichardon, juge d'instruction, M. Darru, commissaire aux délégations judiciaires, accompagné de deux experts comptables, s'est rendu cet après-midi, 30 boulevard Haussmann, au siège de la Banque Minière et Métallurgique dont les administrateurs étaient depuis quelque temps l'objet de plaintes nombreuses au Parquet.

Cette maison avait un organe la « Revue Minière, Métallurgique et Industrielle » et occupait 20 employés.

Depuis quelque temps les affaires péricitaient et la plus grande partie du personnel avait été licenciée.

Le magistrat a saisi la comptabilité et la correspondance, les fonds encore en caisse et a procédé à trois arrestations, celle du directeur fondateur, M. Marcel Haro, 39 ans, né à Metz ; M. Maurice Dambrine, 43 ans, né à Saint-Germain-en-Laye, demeurant à Neuilly-sur-Seine, et M. Léon Maineau, 43 ans, demeurant 14, rue du Père-Lachaise ; ce dernier dont l'état de santé laisse à désirer a été conduit à l'infirmerie spéciale du Dépôt.

Les autres ont été écroués au Dépôt.

Le passif de la Banque s'élève à plus de 300.000 francs.

UN MINEUR ESPAGNOL CONDAMNÉ A MORT PAR LE JURY DE L'ORNE

Alençon, 9 mai. — La Cour d'assises de l'Orne a condamné à mort par contumace le nommé Capeyro Ramon, ouvrier mineur espagnol qui était accusé d'avoir, en octobre dernier, à Saint-Clair de la Halouse, tué de deux coups de révolver son compatriote Rodriguez Martial.

L'accusé est actuellement en fuite.

TERRASSIERS EN GREVE

Troyes, 9 mai. — Les terrassiers occupés aux travaux de la construction des égouts de Troyes se sont mis en grève cet après-midi.

Ils réclament une augmentation de salaires.